R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

SAINT-ANDRÉ
DE SANGONIS

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 31 OCTOBRE 2023

Ouverture de la séance : 18 H 30
Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 23
Votants : 28
Le trente-et-un octobre deux mille vingt-trois,
Le Conseil municipal de la commune de SAINT ANDRE DE SANGONIS (Hérault) étant réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GABAUDAN Maire.

Etaient présents : Jean-Pierre GABAUDAN ; Henry MARTINEZ, Roxane MARC, Yannick VERNIERES, Chantal DUMAS, Didier CARAYON, Serge HODEE, Christine SANCHEZ, Tiphanie RUIZ, Marie-Hélène CAZEVIEILLE, Clémence OFFEN, Jean-Christophe NOUGAREDE, Edith MARTIN, Sylvain MAZET, Julien MASSEBIAU, Annie BLANES, Wilfrid MBILAMPINDO, Jean-Louis CEREZUELA, Jacqueline VERDU, Lydia BRAILLY, Edwige GENIEYS, Flavien BOTTINELLI, Christophe GAUX

Membres absents ayant donné pouvoirs : Louidgi CARO donne procuration à Yannick VERNIERES, Marie-Hélène GOETZ donne procuration à Marie-Hélène CAZEVIEILLE, Jean-Yves WINUM donne procuration à Henry MARTINEZ, Murielle THERMEA donne procuration à Jean-Louis CEREZUELA, Yves GUIRAUD donne procuration à Christophe GAUX

Membres absents : Laurent BERNADOU

Secrétaire : Tiphanie RUIZ

18h30 ouverture CM

Le conseil municipal désigne un secrétaire de séance, Madame Tiphanie RUIZ, Conseillère municipale,

Une minute de silence pour Dominique Bernard, enseignant victime d'un attentat.

➢ Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 septembre 2023.
Le procès-verbal est adopté à **22 voix pour et 6 contre,** des membres présents ou représentés.

Procès-verbal trop synthétique.

DELIBERATIONS

►2023-10-31/01 : Attribution du marché relatif à la maitrise d'ouvrage de l'école Anne Frank : modification pour les lots 14 et 16.
Rapporteur : Yannick VERNIERES
Vu les dispositions du Code Général des Collectivités territoriales,
Vu le Code des Marchés Publics,
Vu la décision de la Commission d'Appels d'Offres du 25 octobre 2023,
Un appel d'offre a été mis en ligne le 5 mai 2023, sur le site e-marchéspublics.com, pour l'extension de l'école Anne Frank.
La remise des offres était le 2 juin 2023.
Suite à 4 lots infructueux, nous avons republié sur la même plateforme le 9 juin 2023 avec une remise des offres le 4 juillet 2023.
Ces 4 lots sont :
-le lot 5 : Charpente Métallique
- le lot 7 : Revêtements de façade
- le lot 9 : Serrurerie

- et le lot 12 : Sols durs
La commission d'appel d'offre s'est réunie le 19 juillet 2023 pour l'ouverture des offres.
Après concertation, la commission d'appel d'offre a décidé de faire des négociations avec les entreprises.
Suite à ces négociations, une commission d'appel d'offre s'est réunie le 20 septembre 2023, cependant suite à une erreur matérielle sur les lots 14 (sur l'analyse des offres négociées) et 16 (erreur chiffrage), il a été organisé une nouvelle CAO le 25 octobre 2023. Cette CAO a permis d'attribuer les lots de la façon suivante :

Lots	Nom et adresse des attributaires	Montant HT	Montant TTC
Lot 1 terrassements	TPSONERM 650 RUE DES AVANTS 34270 ST MATHIEU DE TREVIERS	336 000.00 €	403 200.00 €
Lot 2 Réseaux humides	TPSONERM 650 RUE DES AVANTS 34270 ST MATHIEU DE TREVIERS	174 000.00 €	208 800 €
Lot 3 Réseaux Secs	SLA 591 AV DE LA REPUBLIQUE 34700 LODEVE	64 700.00 €	77 640 €
Lot 4 Démolition Gros Œuvre	MEDITRAG ZAC LE CAUSSE 34630 ST THIBERY	1 015 384.64 €	1 218 461.56 €
Lot 5 Charpente Métallique	PEYRE CONSTRUCTION ZAE LA BARTHE 34230 PAULHAN	79 465.29 €	95 358.35 €
Lot 6 Etanchéité	SBE 17 AV DES CISTES 34420 VILLENEUVE LES BEZIERS	93 505.24 €	112 206.28 €
Lot 7 Revêtements façade	PEYRE CONSTRUCTION ZAE LA BARTHE 34230 PAULHAN	89 087.55 €	106 905.06 €
Lot 8 Menuiseries extérieures	LABASTERE 34 SAS 90 RUE CU CLOS DES ENTREPRISES MAURIN 34970 LATTES	125 000.00 €	150 000.00 €
Lot 9 Serrurerie	PEYRE CONSTRUCTION ZAE LA BARTHE 34230 PAULHAN	253 881.97 €	304 658.36 €
Lot 10 Cloisons	MEDITRAG ZAC LE CAUSSE 34630 ST THIBERY	206 363.73 €	247 636.47 €
Lot 11 Menuiseries intérieures	MG BOIS MENUISERIE ZA DE ST GENIEIS 400 CH DU RIEU 34800 CANET	77 801 €	93 361.20 €
Lot 12 Sols durs	IDEAL CONSTRUCTION 10 IMP DE L'EOLIENNE 34420 CERS	72 883.09 €	87 459.70 €
Lot 13 A Peinture	SARL VIOLAN 2941 AV PIERRE MEHUL 34070 MONTPELLIER	43 000.00 €	51 600.00 €
Lot 13 B sols souples résine	SARL VIOLAN 2941 AV PIERRE MEHUL 34070 MONTPELLIER	81 000.00 €	97 200.00 E
Lot 14 Plomberie	VIP PLUS 430 AV BLAISE PASCAL ZA LA GARRIGUE 34170 CASTELNAU LE LEZ	399 883.30 €	479859.96 €
Lot 15 Electricité	MN2B 14 RUE COLUCHE 11590 OUVEILLAN	204 658.39 €	245 590.06 €
Lot 16 Clôtures	SOCMA GRI 33 RTE DE VALENCE 26700 BEAUMONT LES VALENCE	26 982.76 € avec les bouchons	32 379.31 €
Lot 17 Espaces Verts	SERPE 130 ALLEE DU MISTRAL ZA LA CIGALIERE 84250 LE THOR	79 961.26 €	95 953.51 €
Lot 18 Photovoltaïques	K-HELIOS 130 ALLEE DU MISTRAL ZA LA CIGALIERE 84250 LE THOR	65 047.96 €	78 057.55 €

Le montant du marché est 3 488 606.18 € HT (4 186 327.42 € TTC)
Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Le Conseil municipal :

- Autorise Monsieur Le Maire à signer le marché d'extension de l'Ecole Anne Frank avec les différents attributaires pour les lots 14 et 16 ;
- Dit que les dépenses seront prélevées sur les crédits ouverts à cet effet sur le budget principal au compte 2313, opération 1001.

Questions diverses

Jean-Louis CEREZUELA : Où en est le délibéré concernant la tribune du stade de foot ? Il devait être rendu le 25 octobre.

Yannick VERNIERES : Nous n'avons pas encore eu le délibéré. L'avocate a indiqué que la date du délibéré est donnée à titre indicatif, une relance sera faite. Soit, nous n'avons pas été destinataire du résultat, soit, par surcharge de travail, le délibéré n'a pas encore eu lieu.

Wilfrid MBILAMPINDO : Cela a peut-être mis du temps, le temps que la notification puisse se faire entre le primitif. On est à 5 jours, cela ne me semble pas être un délai excessif.

Jean-Louis CEREZUELA : Remarque de ma collègue Murielle THERMEA, la signalisation des commerces qui a été apposée est bien mais pas assez visible, le choix des coloris aurait dû être différent et la police trop petite.

Christine SANCHEZ : On étudie une autre solution, complémentaire.

Edwige GENIEYS : Devant le tabac, ne peut-on pas veiller au stationnement ?

Jean-Pierre GABAUDAN : Nous allons profiter du réaménagement de la place pour verbaliser. Pour les problématiques des jeunes, ils sont régulièrement interpellés. Souvent le problème intervient le soir, lorsque notre police municipale n'est plus présente. Nous nous appuyons sur notre mutualisation mais il y a des limites.

Lydia BRAILLY : Le stationnement s'est amélioré devant les commerces.

Jean-Pierre GABAUDAN : Merci

Jean-Pierre GABAUDAN : Point sur l'eau et le manganèse, explication du déroulé (réunion de crise).
L'unité de filtration est en cours d'installation (dalle coulée, unités réceptionnées par la SAUR, tuyauterie à venir, des études devront être menées sur le puit). Impact pour la CCVH également sur la distribution de l'eau.

Edwige GENIEYS : La CCVH est responsable car pas assez réactive.

Christophe GAUX : Il n'aurait pas été envisageable d'avoir une interconnexion avec nos voisins ?

Jean-Pierre GABAUDAN : Il y a une ressource qui est disponible. La solution serait de prendre de l'eau de Gignac mais les réserves sont pratiquement à sec. Nous allons interconnecter en aérien Le Pouget et St Bauzille.
Un geste commercial va être fait sur la facture (5000 litres d'eau déduits).

Clôture : 19h15

Fait à Saint André de Sangonis, Le 2 novembre 2023

Jean Pierre GABAUDAN,
Maire